

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 21 février 2011**

**CP 11/02-26**

*L'an deux mil onze, le 21 février à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

*Étaient présents : MM. Empociello, Cambon, Massip, Moignard, Viguié, Mouchard, Roset, Astruc, Astoul et Bénech ;*

*Étaient excusés : MM. Gonzalez et Roger.*

**ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS**

---

**PROGRAMME 2010**

---

Le Conseil Général soutient, depuis de nombreuses années, les travaux d'équipement des collectivités, notamment dans le cadre de l'assainissement des agglomérations.

Les programmes ainsi adoptés sont financés par des crédits du Département et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Quelle que soit l'origine des financements, ces programmes sont établis selon des critères et taux d'intervention identiques, à savoir :

- 45% (35 % subvention principale, 10 % subvention complémentaire) pour les réseaux,
- 48 % (38 % subvention principale, 10 % subvention complémentaire) pour les stations.

A ces subventions départementales viennent s'ajouter, sur un certain nombre d'opérations, les aides de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne à partir de ses lignes d'interventions traditionnelles et avec le programme Solidarité Urbain Rural (S.U.R.).

Afin de conserver des modalités d'intervention aussi justes et rationnelles que possible pour l'ensemble des dossiers, il avait été convenu d'harmoniser et coordonner les interventions du Département et de l'Agence de bassin.

Dans le but, d'une part de maintenir un financement égalitaire entre les divers maîtres d'ouvrage et, d'autre part, d'affirmer notre volonté politique, l'Assemblée départementale, lors du budget primitif 2000, a validé le principe de conserver un taux global d'intervention, y compris la participation de l'Agence de l'eau :

- 45 % pour les réseaux,
- 48 % pour le traitement,

seules les opérations jugées prioritaires par le Conseil Général dans le cadre de ses politiques (contrat de rivière, périmètre de protection...) pouvant faire l'objet de déplaçonnements.

L'Assemblée a donné compétence à la commission permanente pour réaliser ces ajustements.

Vous trouverez ci-après :

## **I - LES OPERATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2010**

## **II - LE PROGRAMME DE L'AGENCE DE L'EAU,**

## **III - LES MONTANTS DÉFINITIFS D'INTERVENTION PROPOSÉS,**

## **IV - LE RÉCAPITULATIF DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL**

# I - OPÉRATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2010

## 1 - Opérations retenues sur des crédits Départementaux pour des subventions en capital

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subventions du Conseil Général			Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	Principale €	Complémentaire €	Total €	
<b>Commune de Castelferrus</b>	Réseau - Extension quartier Le Couvent 2ème tranche	33 043	<b>11 565</b> (35 %)	<b>3 304</b> (10 %)	14 869 (45 %)	31/05/10
<b>Commune de Dunes</b>	Station - Accroissement des capacités de traitement par la pose d'aérateurs	41 170	<b>15 644</b> (38 %)	<b>4 117</b> (10 %)	19 761 (48 %)	
<b>Commune de Féneyrols</b>	Réseau - Extension dans le bourg	9 416	<b>3 296</b> (35 %)	<b>941</b> (10 %)	4 237 (45 %)	31/05/10
<b>Commune de Golfech</b>	Réseaux - Extension avenue du Midi, de Camp Barrat à Pont de Roux - Extension rue des tilleuls, rue des cèdres, place des tilleuls pour la nouvelle gendarmerie - TOTAL :	46 312  24 072 ----- 70 384	<b>16 209</b>  <b>8 425</b> ----- <b>24 634</b> (35 %)	<b>4 631</b>  <b>2 407</b> ----- <b>7 038</b> (10 %)	20 840  10 832 ----- 31 672 (45 %)	31/05/10
<b>Commune de Lamothe - Capdeville</b>	Réseau - Mise en séparatif au sud du village	49 572	<b>17 350</b> (35 %)	<b>4 957</b> (10 %)	22 307 (45 %)	31/05/10
<b>Commune de Lizac</b>	Réseau - Extension du réseau dans le bourg	20 126	<b>7 044</b> (35 %)	<b>2 012</b> (10 %)	9 056 (45 %)	31/05/10
<b>Commune de Montbeton</b>	Station - Aménagements pour déshydratation des boues des stations d'Albefeuille et Villemade	35 100	<b>13 338</b> (38 %)	<b>3 510</b> (10 %)	16 848 (48 %)	31/05/10
<b>Commune d'Orgueil</b>	Réseau - Extension sur la RD 930	100 000	<b>35 000</b> (35 %)	<b>10 000</b> (10 %)	45 000 (45 %)	31/05/10
<b>Commune de Réalville</b>	Station - Agrandissement de la station à 990 EH	32 380	<b>12 304</b> (38 %)	<b>3 238</b> (10 %)	15 542 (48 %)	31/05/10
<b>Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron</b>	Réseau à Nègrepelisse - Extension pour le nouveau stade au lieu dit Lauzel	73 000	<b>25 550</b> (35 %)	<b>7 300</b> (10 %)	32 850 (45 %)	31/05/10
<b>Syndicat Intercommunal Epuration Eaux Usées Région de Grisolles</b>	Réseaux - à Bessens - Extension pour une Zone artisanale - à Grisolles - Extension secteur Coste Grande  TOTAL :	140 000  95 000 ----- 235 000	<b>49 000</b>  <b>33 250</b> ----- <b>82 250</b> (35 %)	<b>14 000</b>  <b>9 500</b> ----- <b>23 500</b> (10 %)	63 000  42 750 ----- 105 750 (45 %)	27/09/10
<b>Total 2010 - Subventions en capital</b>		<b>699 191</b>	<b>247 975</b>	<b>69 917</b>	317 892	

## 2 - Opérations retenues sur des crédits Départementaux pour une subvention en annuités

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subvention du Conseil Général en Annuités €	Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT		
<b>Commune de Castelsarrasin</b>	Matières de vidange - Construction d'une unité de traitement de 16 000 m <sup>3</sup>	1 750 000	<b>1 391 253</b> (79,50 %)	
<b>Commune de La-Ville-Dieu-du-Temple</b>	Réseau - Extension de la collecte secteur de Bel Air et de Meauzaguél	838 816	<b>377 467</b> (45 %)	
<b>Commune de Miramont-de-Quercy</b>	Station - construction d'une station d'épuration de 170 EH	103 586	<b>49 721</b> (48 %)	
	Réseau - Construction d'un réseau d'assainissement dans le bourg	464 114	<b>208 851</b> (45 %)	
	TOTAL :	567 700	<b>258 572</b>	
<b>Total 2010 Subventions en Annuités</b>		<b>3 156 516</b>	<b>2 027 292</b>	

## II - INTERVENTIONS DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE SUR LES DOSSIERS RETENUS EN PROGRAMMATION 2010

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subventions Agence de l'Eau
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	Crédits traditionnels + Crédits SUR
<b>Commune de Miramont-de-Quercy</b>	Station - construction d'une station d'épuration de 170 EH	85 862	41 213
	Réseau - Construction d'un réseau d'assainissement dans le bourg	362 875	127 005
	TOTAL :	448 737	168 218
<b>TOTAL</b>		<b>448 737</b>	<b>168 218</b>

## III - MONTANTS DÉFINITIFS PROPOSÉS POUR L'INTERVENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL, SUITE AUX DÉCISIONS D'AIDE DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subventions du Département €
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	
<b>Commune de Miramont-de-Quercy</b>	Station - construction d'une station d'épuration de 170 EH	103 586	8 508
	Réseau - Construction d'un réseau d'assainissement dans le bourg	464 114	81 846
	TOTAL :	567 700	90 354
<b>TOTAL</b>		<b>567 700</b>	<b>90354</b>

## IV - RÉCAPITULATIF DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL

PROGRAMMATION 2010		PROGRAMME DÉPARTEMENTAL		
BÉNÉFICIAIRES	OPÉRATIONS	PRINCIPAL article 2041454 sous-fonction 61	COMPLÉMENTAIRE article 2041456 sous-fonction 61	ANNUITÉS article 2041481 sous-fonction 61
		Montant	Montant	Montant
Commune de Miramont-de-Quercy	Station - construction d'une station d'épuration de 170 EH Réseau - Construction d'un réseau d'assainissement dans le bourg	---	---	90 354
<b>TOTAL</b>		---	---	<b>90 354</b>

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderai de bien vouloir vous prononcer sur la proposition ci-dessus qui consiste à la diminution de la subvention principale en annuités (article 2041481 - sous fonction 61) suite au positionnement de l'agence de bassin.

### **DECISION de la COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

#### LA COMMISSION PERMANENTE :

– Approuve la diminution de la subvention principale en annuités (article 2041481 – sous-fonction 61) suite au positionnement de l'agence de bassin :

PROGRAMMATION 2010		PROGRAMME DÉPARTEMENTAL		
BÉNÉFI- CIAIRES	OPÉRATIONS	PRINCIPAL article 2041454 sous-fonction 61	COMPLÉMENTAIRE article 2041456 sous-fonction 61	ANNUITÉS article 2041481 sous-fonction 61
		Montant	Montant	Montant
Commune de Miramont-de-Quercy	Station - construction d'une station d'épuration de 170 EH Réseau - Construction d'un réseau d'assainissement dans le bourg	---	---	90 354
<b>TOTAL</b>		---	---	<b>90 354</b>

Adopté à l'unanimité.

Le Président,